



Conseil de quartier de PYLA-sur-MER

Compte-rendu de réunion
Mardi 18 octobre 2016

Démocratie participative
Cabinet du Maire
05 56 22 38 72
proximite@latestedebuch.fr
quartiers@latestedebuch.fr

Le Conseil de Quartier de Pyla-sur-Mer s'est réuni le mardi 18 octobre à 17h30, mairie annexe de Pyla-sur-Mer.

Etaient présents :

- Madame Elisabeth MONTEIL-MACARD - Présidente du Conseil de quartier
- Monsieur Pascal BERILLON
- Monsieur Jean-Charles GAUFFIN
- Madame Mireille GUENEE
- Monsieur Stéphane BRAUD
- Monsieur Pascal BERNARD
- Madame Géraldine RIGAUD
- Monsieur Jean-Luc TONNEAU
- Madame Colette DAVRINCHE
- Madame Martine VESCHAMBRE
- Madame Sandrine MAYET
- Monsieur André MALBREIL
- Monsieur Manuel DIAZ

En présence de :

- Madame Loretta LAHON-GRIMAUD - Adjointe au Maire
- Monsieur Nicolas HENIN - Conseiller municipal
- Monsieur Fabrice PETIT - Directeur de Cabinet
- Madame Patricia PETROVITCH – Directrice de la vie Culturelle
- Madame Cathy DUPONT – Service de la Culture
- Madame Mauri NADEAU - Administratif

Excusés :

- Madame Nadia DELAGE
- Monsieur Louis GAUME
- Monsieur Robert JOUSSE
- Monsieur Richard FAIVRE

Madame Elisabeth MONTEIL-MACARD ouvre la séance du Conseil de quartier de Pyla-sur-Mer à 17h30 et remercie les conseillers de leur présence.

I. Le 3^{ème} lieu - Villa Verthamon

Mme Patricia PETROVICH et Mme Cathy DUPONT présentent au Conseil de quartier le 3^{ème} lieu. Situé dans l'ancien Hôtel de ville, ce lieu, au cœur de la ville, sera un espace d'ouverture à la Culture, à l'Information.

Le 3^{ème} lieu est un espace de consultation et d'animation.

Contribuer à l'attractivité du centre-ville avec un lieu de ressources numériques en accès libre, à l'attention de tous les publics.

Elaborer les missions et les services en co-construction avec les acteurs locaux (Associations, Education nationale, Centres sociaux) et les prestataires extérieurs. Donner un sens à la notion de « **vivre ensemble** » à travers des rencontres, des débats et des pratiques collectives.

Offrir au public les services innovants spécifiques aux EPN (Espaces Publics Numériques) : ressources numériques, accès libre à la création en ligne (musique et cinéma), recherche, information documentation.

Un équipement tourné vers la jeunesse : Point Cyb, BIJ (Bureau Information Jeunesse), projets à développer avec les écoles de la ville, le Conservatoire, ALSH...

‡ C'est un **lieu ouvert à tous, gratuit**, sans restriction d'abonnement. Les ressources en ligne sont consultables sur place ou depuis chez soi.

‡ Un **espace partagé** où se côtoient les actifs, non actifs, enfants, scolaires, parents...

‡ En **résonance avec l'actualité locale, sportive, culturelle...** il met en avant les projets développés par les services : exposition, ateliers, rencontres, dédicaces, petites scènes...

Services innovants

‡ **Bouquet numérique** consultable sur liseuses, tablettes, ordinateurs.

‡ **Médiation numérique : accompagnement** des personnes aux usages d'internet, des logiciels libres et **initiation aux arts numériques** (infographie, vidéo, musique...).

‡ Accès aux œuvres et produits culturels sous forme dématérialisée (ex : Arte VOD et cité de la musique).

Tourné vers la Jeunesse

- ‡ **Intégration** du **Bureau Information Jeunesse** dans le 3^{ème} lieu
- ‡ Ateliers multimédia au **Point Cyb** pour les 11 – 17 ans
- ‡ Accès à la **salle de projection** pour les scolaires, ALSH (Accueil Loisirs Sans Hébergement), PRJ (Point Rencontres Jeunes)...
- ‡ **Ateliers** de pratiques **artistiques** en amont des événements culturels : BD, atelier d'écriture...
- ‡ Révision d'examens, travail en groupe...

L'ouverture du 3^{ème} lieu est prévue en **avril 2017**.

Il serait ouvert du **mardi au samedi** de **9h à 19h** tout au long de l'année.

Six agents travailleront sur ce lieu : Un développeur de projets, un médiateur numérique, un animateur multimédia, un agent chargé de l'accueil et de l'administratif, deux agents aux postes du Bureau Information Jeunesse et du Point Cyb.

Ponctuellement, des **agents du service Culture** seront amenés à développer **des projets** dans ce lieu : ateliers de médiation en amont des événements de la saison (atelier BD, atelier d'écriture, master-class...).

II. Félicitations

Les conseillers de quartier félicitent la commune pour ce magnifique projet.

III. Réponses aux demandes des conseillers

-  Les plans de la ville ne figurent plus au dos des nouveaux supports publicitaires.

 *Modernisation : GPS - Smartphones.*

Etude d'implantation d'un plan de ville dans le secteur de la Poste/Mairie.

La mairie annexe de Pyla distribue énormément de plans de ville. Un contact supplémentaire à ne pas négliger.

-  Place Meller, trois bancs ont été sortis pour les travaux mais n'ont jamais été remis. Les personnes ne peuvent plus s'asseoir.

 *Bancs livrés : installation prévue en septembre / octobre 2016 - Equipe Maçonnerie.*

- ✎ Le panneau de l'avenue des Acacias est couché dans le fossé, au niveau de l'hôtel de Maminotte.
 - 📌 *Panneau remis en place.*

- ✎ Allée des Lauriers, un côté il est indiqué Avenue et de l'autre Allée. Qu'elle est la vraie dénomination ?
 - 📌 *Voie dénommée par délibération "Allée des Lauriers". Il faut caler les panneaux à l'appellation - Equipe Signalisation - Commande du panneau en cours.*

- ✎ Demande l'enlèvement d'une poubelle, Place Roger Saint-Brousse - Domaine de la Forêt - Angle boulevard des Crêtes // Allée Messidor. En effet, toutes les week-ends, des détritux s'accumulent et altèrent l'image du lieu.
 - 📌 *La poubelle est indispensable. En revanche, le service propreté veillera à ce que lieu reste propre.*

- ✎ Un conseiller souhaiterait que la mairie engage une demande auprès d'ERDF afin de remplacer tous les transformateurs contenant du pyralène dans les transformateurs ERDF du fait de sa dangerosité pour l'homme et l'environnement.
 - 📌 *C'est fait depuis plusieurs années. Le pyralène est interdit depuis 1986. Il est retiré depuis fin 2010 (arrêté du 26/2/2003 - Plan national de contamination et d'élimination des appareils contenant des PCB et PCT).*

IV. Demandes des conseillers

- 📌 Pourrait-on agrémenter l'extérieur des transformateurs ? Quel est le nombre de transformateurs sur le Pyla ?

- 📌 Retours sur le tourisme cet été :
 - 📌 *Réponse :*
Très positif : +11 % de fréquentation en juillet 2016 et 3 % en août 2016.
Le bilan hôtelier sera connu en fin d'année.

- 📌 Demande une réglementation sur les pompes à chaleur. La pollution sonore devient de plus en plus importante. Les distances ne sont pas respectées vis-à-vis du voisinage.

Comment faire passer cette information ? La norme RT (Règlementation thermique) 2018 est à rappeler sur les documents d'urbanisme.

📌 Un panneau TAD Baïa - Place Roger Saint-Brousse - est toujours en place malgré la suppression de cet arrêt.

📌 Avenue du Levant, des branches de plusieurs pins devraient être élaguées.

📌 Cercle de voile de Pyla :

✦ Problème de fréquentation de l'allée :

- a. Enormément de passage sur la piste cyclable, conflits avec les cyclistes. Demande la sécurisation de la traversée des enfants à ce croisement en matérialisant des Stops de part et d'autre de la piste ;
- b. Souhaite un marquage au sol « Attention enfants » ;
- c. Deux cents enfants sont accueillis dans la journée. Pourquoi pas deux accès dont un clôturé pour le cercle ?

✦ Toilettes publiques :

- a. Le club de voile n'a pas de toilettes. Elle les partage avec le public. Pas bien nettoyées et une fois par jour ;
- b. Les toilettes dédiées au cercle de voile avec une clef n'est pas gérable. Beaucoup trop de monde l'utilisent ;
- c. Demande des toilettes privées pour le club.

📌 Remerciement d'un conseiller pour la matérialisation du Stop de l'avenue des Sables.

📌 Afin de dégager le point de vue de la Corniche, une matérialisation au sol a été faite seulement les véhicules stationnent toujours.

📌 Il devrait être retiré un panneau de publicité sauvage à l'angle de l'avenue de Biscarosse / boulevard de l'Océan, installé depuis le mois de juillet.

📌 Où en est-on de la révision du règlement local de publicité ?


📌 Réponse :


Le règlement est lié au PLU. Il en suit tous les aspects : Présentation au conseil municipal, commissions, enquête publique, réunions publiques....

Par rapport au dernier conseil de quartier, le règlement a été débattu au Conseil municipal. La procédure suit son cours.

Rénovation de La Poste :

- ✦ La Police municipale, la Bibliothèque, le Club de généalogie seront au rez-de-chaussée du bâtiment ;
- ✦ Un distributeur de billets sera installé aux normes ;
- ✦ La fin des travaux est prévue en décembre 2016 ;
- ✦ La gestion locale du Bureau de Poste ne permettra pas de conserver les boîtes postales. (Domicile – La Poste Zone Industrielle – Bureau de Poste Arcachon seront les choix possibles).


 Boulevard de l'Océan : Dénombre beaucoup de potelets au sol et note la mauvaise qualité des matériaux, déjà rouillés. Les arbres ne sont pas entretenus.

 A-t-on des précisions sur la dégradation à la peinture par le marquage du caniveau « non à la privatisation de l'espace public »

 Réponse :


En cours. Suivi par le commissariat.

Stationnement

 Passage de la Chapelle Forestière, entre l'allée de la Chapelle et l'avenue de la Chapelle Forestière : des voitures stationnant dans cette allée bloquent le passage et piétinent les plantations sur le trottoir.

 Réponse :

Le stationnement se fait surtout en soirée avec la fréquentation des établissements de nuit. Les services techniques, en charge des arrêtés de voirie, positionneront la signalétique adaptée.

 Qu'en est-il du suivi de l'utilisation par la Co(o)rniche du parking au pied de la Dune ? Est-il normal que ce terrain dont le statut est incertain serve de parking la nuit pendant l'été ou pour une manifestation privée.

 Réponse :

C'est un lieu privé, la commune n'a délivré aucune autorisation sur ce site.

 Stationnement intempestif des camping-cars sur les accès aux plages dont l'avenue du Casino.

 Réponse :

Ils peuvent circuler et stationner sur la voie publique dans les mêmes conditions que peuvent le faire les automobiles.

Dernièrement, le Conseil d'Etat a rendu une décision sur la non-conformité de l'arrêté. L'aménagement de la réfection de la chaussée et la mise en conformité des trottoirs est à l'étude pour financement au prochain exercice budgétaire et une réalisation des travaux premier semestre 2017.

📍 Où en est la réflexion relative au délestage du parking de la dune ?

🗨 Réponse :

Pas de retour du Syndicat Mixte de la Dune concernant l'étude diligentée.

Propreté des plages.

📍 Demande une réflexion sur un plan de communication pouvant déboucher sur un affichage et une méthode, de collecte des mégots, adaptée.

🗨 Réponse :

Cette réflexion pourrait être développée par le Conseil de quartier. L'étude et le projet portés par l'Office de Tourisme.

📍 L'enlèvement des gravats est-il prévu maintenant que la saison est finie ?

🗨 Réponse :

Les services techniques interviennent tout au long de l'année. Un nettoyage est prévu fin octobre / début novembre.

Nuisances nocturnes

📍 La brigade de tranquillité publique circule sur tout le territoire de la commune. Pouvez-vous nous communiquer le bilan de ses activités sur Pyla-sur-Mer.

🗨 Réponse :

La Brigade de Tranquillité Publique a effectué de 250 interventions cette année (275 en 2015 – 258 en 2014).

- a. 240 verbalisations de stationnement ;*
- b. 12 verbalisations pour le fait d'uriner sur la voie publique ;*
- c. 13 verbalisations dont 5 pour tapage nocturne.*

La police municipale n'a pas de sonomètre. Le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) a des agents assermentés pour effectuer le constat de nuisances sonores.

📍 Les autorisations exceptionnelles accordées au Paradiso de privatiser l'espace public seront-elles reconduites?

🗨️ Réponse : *Les autorisations exceptionnelles pour fermeture tardive :
Nationales : Fête de la musique, 14 juillet, 15 août, Noël et Nouvel an ;
Communales : 3 supplémentaires.
Monsieur le maire ne donnera pas l'autorisation de fermer la route.*

📍 Est-il vrai que la descente de l'escalier de la Corniche, passage public soit parfois privatisé ?

🗨️ Réponse :
L'escalier de la Corniche n'a pas été privatisé.

Urbanisme

📍 Est-il vrai qu'un immeuble de studios R+2 soit prévu à la place de l'hôtel Côte du Sud ?

🗨️ Réponse :
Pas de permis déposé.

📍 Un découpage de terrains de moins de 1 000 m² est prévu à l'Ermitage. La mairie entend-elle déjà opposer des sursis à statuer en cas de demande de PC comportant une emprise nominale calculée selon le PLU actuel, alors que l'on sait que le prochain PLU imposera pour les parcelles <1000m² une réduction de l'emprise de 50 % ?

🗨️ Réponse :
Les trois terrains sont cadastrés et viabilisés. Les informations ont été communiquées à l'association par le service de l'Urbanisme.

📍 Le permis de construire contesté de l'avenue des Sables a été annulé récemment par la justice.

🗨️ Réponse :
Le permis a été retiré.

📍 Suite au dernier conseil de quartier, les emplacements envisagés pour installer des conteneurs à verre enterrés et sécurisés ont-ils fait l'objet d'une étude de faisabilité par la COBAS ?

🗨️ Réponse
Renouvelle la demande d'une étude par le Conseil de quartier d'un lieu de positionnement des bacs à verre afin de transmettre à la Cobas les différentes possibilités d'implantation au vue de toutes les contraintes (voisinage, hauteurs des arbres...)

 **Informations « Ensemble améliorons les qualités gustatives de notre eau potable ! »**

Quel est le goût de l'eau de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS) ? Votre avis nous intéresse !

Faites nous part de vos observations sur le goût de l'eau en rejoignant leur panel de consommateurs. Inscription gratuite ecoconseil@sobass.fr

Madame Elisabeth MONTEIL-MACARD remercie les membres de leur participation. La réunion se termine à 19h30.